



HAL
open science

La fin de l'administration romaine de la moyenne vallée mosane : essai de modélisation de l'alimentation en numéraire entre 390 et 530 apr. J.-C.

Jean-Marc Doyen

► To cite this version:

Jean-Marc Doyen. La fin de l'administration romaine de la moyenne vallée mosane : essai de modélisation de l'alimentation en numéraire entre 390 et 530 apr. J.-C.. *Revue archéologique de l'Est*. N. ACHARD-COROMPT & M. KASPRZYK (éd.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule*, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est. Actualité de la recherche. Actes du colloque de Châlons-en-Champagne, 16-17 septembre 2010, RAE, suppl. 41, Dijon, 2016, pp.501-510, 2016, 2-915544-34-4. hal-04463585

HAL Id: hal-04463585

<https://hal.science/hal-04463585v1>

Submitted on 17 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule II

Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est -
Actualité de la recherche



Textes réunis par Nathalie Achard-Corompt, Michel Kasprzyk,
avec la coll. de Bérange Fort

LA FIN DE L'ADMINISTRATION ROMAINE DE LA MOYENNE VALLÉE MOSANE : ESSAI DE MODÉLISATION DE L'ALIMENTATION EN NUMÉRAIRE ENTRE 390 ET 530 APRÈS J.-C.

Jean-Marc DOYEN*

Mots-clés *Gaule du Nord, circulation monétaire, Antiquité tardive, V^e siècle.*

Keywords *Northern Gaul, currency circulation, Late Antiquity, fifth century.*

Schlüsselwörter *Nordgallien, Münzumschlag, Spätantike, 5. Jahrhundert.*

Résumé *Suite à l'arrêt des frappes de monnaie en bronze en Gaule au début du V^e siècle, on suppose généralement que les provinces septentrionales ne sont plus alimentées en monnaie divisionnaire. L'examen d'ensembles monétaires de la région mosane suggère cependant un approvisionnement en monnaie de bronze d'origine italienne après 400.*

Abstract *Following the cession of bronze coin minting in Gaul at the start of the fifth century, it is generally supposed that the northern provinces were no longer supplied with currency. Examination of sets of coins in the Meuse valley suggests, however, that bronze coins were supplied from Italy after A. D. 400.*

Zusammenfassung *Nachdem die Prägung von Bronzemünzen in Gallien zu Beginn des 5. Jahrhunderts aufgegeben wurde, wird allgemein vermutet, dass die nördlichen Provinzen nicht weiter mit Kleingeld versorgt wurden. Die Überprüfung der Münzfunde des Moseltales legt jedoch eine Versorgung mit Bronzemünzen aus Italien nahe.*

1. LES FAITS

Le monnayage officiel romain est encore présent en grande quantité en Gaule septentrionale au cours du dernier quart du IV^e s. Les numismates et les économistes de l'Antiquité tardive estiment toutefois qu'après 402, cette alimentation en numéraire frais s'interrompt définitivement (LALLEMAND, 1983, p. 75). Ceci concerne uniquement le bronze car l'or « frais » continue de parvenir abondamment dans nos régions. Quelle argumentation a donc été avancée pour soutenir cette hypothèse ? Les nombreuses données disponibles pour la moyenne vallée de la Meuse confirment-elles cet arrêt précoce des importations de petite monnaie ?

2. RAPPEL HISTORIQUE

Le 19 janvier 379, Gratien coopte Théodose en remplacement de Valens, tué à la bataille d'Andrinople le 9 août de l'année précédente. Gratien est lui-même éliminé à Lyon le 25 août 383, par un général du nom de Magnus Maximus. Ce dernier est, dans un premier temps, associé au pouvoir par Théodose qui se ravise. Entre-temps, l'empereur avait de son côté élevé son fils Arcadius à l'augustat.

Magnus Maximus, s'étant associé Flavius Victor comme César puis comme Auguste, disparaît en 388, laissant le pouvoir à Théodose I^{er}, Arcadius et le dernier survivant de la dynastie valentinienne, le jeune

* CEN - Centre Européen d'Études Numismatiques (Bruxelles) - Centre de Recherche HALMA - UMR 8164 (CNRS, Univ. Charles-de-Gaulle - Lille 3) - CREA-Patrimoine, Université libre de Bruxelles. Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be

Valentinien II, qui se suicide le 15 mai 392. Un usurpateur du nom d'Eugène, non reconnu par l'empire central, contrôle la Gaule puis l'Italie jusqu'en septembre 394. La même année, Honorius est proclamé auguste. Théodose I^{er} meurt le 17 janvier 395 ; prennent alors la tête de l'Empire ses deux fils, Arcadius et Honorius, qui resteront seuls corégentes jusqu'en 402, moment de l'accession de Théodose II.

La mort de Magnus Maximus, le 28 août 388, laisse le pouvoir aux corégentes Valentinien II, Théodose I et Arcadius. Les monnaies émises à ce moment portent donc la finale AVGGG (*avgvsti*), spécifiant une direction tricéphale. Valentinien II est à Trèves en juin 389, et la reprise en main des territoires de Gaule, de Bretagne et d'Espagne se traduit par des émissions d'or et d'argent.

L'échec de la précédente réforme du monnayage de bronze, qui avait introduit un lourd *aes* 2 frappé de 381 à 386/387, donne naissance à un système monétaire minimaliste. Celui-ci ne comprend plus, en Occident, qu'une seule dénomination, le *nummus centenionalis* des sources contemporaines, que les numismates ont pris l'habitude de désigner sous le terme d'*aes* 4. Cette petite pièce, réalisée dans un alliage riche en plomb (de 20 à 30 % en moyenne) est taillée au 1/152^e de livre (1,28 g). Le rapport théorique avec le *solidus* s'établit à 1/7200, mais la pratique montre un cours extrêmement fluctuant, dont l'importance pour notre propos est considérable.

Quelques semaines après le décès de Théodose I^{er} à Milan, ses fils Arcadius et Honorius promulguent, le 12 avril 395, une loi qui proclame le retrait de la circulation des monnaies de grand module au profit du seul *nummus centenionalis*.

En Gaule (Trèves, Lyon, Arles) et à Siscia, le choix iconographique se porte, dès 388/9, sur le type VICTORIA AVGGG, montrant une Victoire tenant une couronne et une palme (fig. 1) ; les deux ateliers italiens, Rome et Aquilée, et ceux d'Orient, préfèrent la SALVS REIPUBLICAE (fig. 2) illustrée par une Victoire portant un trophée et traînant un captif. Les ateliers orientaux produisent pendant plusieurs décennies un *aes* 3 qui, normalement, ne parvient pas plus dans nos régions que leurs *aes* 4.

Après la mort de Théodose I^{er}, en janvier 395, la Gaule diminue très fortement sa production des monnaies de bronze, dont l'émission s'interrompt en 397 ou 398, suite à la fermeture progressive des ateliers (sans doute pour éviter les usurpations). La production d'Aquilée cesse momentanément en 395 ou un peu plus tard. De 397/8 à 402, Rome seule continue à émettre du bronze dans la *pars Occidentis* de l'empire. Après la nomination de Théodose II, le 10 janvier 402, les deux

ateliers italiens émettent des monnaies de bronze un peu plus lourdes (*aes* 3) célébrant l'VRBS ROMA FELIX. De 404 à 406, les officines orientales produisent des petits *aes* 4 allégés, au type de la croix et à la légende CONCORDIA AVG(G). Ces deux types, postérieurs à 402, ne parviennent que très exceptionnellement dans le nord et l'est de la Gaule (GRICOURT *et alii*, 2009, p. 703-704). Le sud de la Gaule, en revanche, continue à recevoir régulièrement du numéraire frais de bronze en provenance d'Italie, jusque dans les années 450.



Fig. 1. Type VICTORIA AVGGG (Valentinien II, Siscia, 384-387). Coll. privée.



Fig. 2. Type SALVS REIPUBLICAE (Aquilée, 388-402). Coll. privée.

3. LA PROBLÉMATIQUE

Selon la théorie classique, l'interruption de la frappe du bronze en 395, 397 ou 398, sauf à Rome, figerait en deux ou trois ans le stock monétaire disponible au Gaule septentrionale. Effectivement, ni les *aes* 3 postérieurs à 402, ni les *aes* 4 émis en Italie à partir de 420, ne se rencontrent chez nous, même si quelques exceptions très significatives méritent d'être signalées.

On a donc émis naguère l'hypothèse qu'après 398, ou au plus tard 402, le stock monétaire ne se renouvelant plus, on constaterait tout au plus une diminution du nombre de signes monétaires sans modification de la structure même de l'alimentation (*ratio* entre les types VICTORIA AVGGG de Gaule / SALVS REIPUBLICAE d'Italie) (DOYEN, 1992, p. 36). Selon certains numismates, la circulation de cette petite monnaie de bronze s'interrompt en Gaule septentrionale au plus tard vers 420 (BRENOT, 2003, p. 42).

Les données disponibles pour les sites tardifs de la vallée de la Meuse s'opposent à cette hypothèse de stock monétaire « figé » aux alentours de l'année 400, comme nous l'avons déjà suggéré naguère (DOYEN, 2009, p. 72-75).

4. LES DONNÉES

Depuis 1981, nous archivons de manière systématique les monnaies provenant de la cité des Rèmes (nord-ouest de la Haute-Marne, Marne, Ardennes, est de l'Aisne, sud de la province de Namur), constituant, à l'époque qui nous occupe, le diocèse ecclésiastique de Reims, dans la *Provincia Belgica Secunda*. En date du 30 juin 2010, le corpus comprenait 33 310 monnaies issues de 157 sites, dont 9 094 exemplaires réunis sous forme de trésors, et 24 216 découvertes isolées (tabl. 1).

Périodes	Trésors	Isolées	Total
Gauloise	60	4268	4328
Romaine	8744	19543	28287
M.-A./T.M.	290	405	695
	9094	24216	33310

Tabl. 1. Données synthétiques du corpus régional (cité des Rèmes).

Malgré l'importance quantitative de nos sources, nous avons légèrement étendu aux provinces limitrophes la zone prise en compte dans notre inventaire des émissions d'*aes* 4 de la période 388-402. Nous intégrerons dès lors six sites (nos 4, 5, 7, 15 et 16-17 de la carte fig. 3) relevant du diocèse de Liège (*civitas Tungrorum*) dans la *Provincia Germania Secunda*, et trois autres relevant du diocèse de Trèves (*civitas Treverorum*, *Provincia Belgica Prima*).

Cet ensemble de trente-six sites (liste tabl. 2 et carte fig. 3) nous permet une ventilation chronologique relativement fine au sein même du v^e s. En effet, les fortifications tardives (Dourbes, Vireux-Molhain, Pry, Éprave, Château-Renaud, Furfooz), les sanctuaires (Matagne-la-Petite et Matagne-la-Grande) ou les habitats ouverts (Namur, Nismes, Voncq, Ville-sur-Lumes) livrent occasionnellement des éléments externes (monnaies d'or ou d'argent de Constantin III, Jovin, Honorius, Théodose II ou Valentinien III) qui permettent souvent de les dater avec une relative précision ou du moins d'en étalonner l'occupation entre 395 et 445/455. Or ces sites, réétudiés récemment, montrent contre toute attente une indubitable évolution du *ratio* VICTORIA

AVGGG / SALVS REIPVBLICAE. Les données sont réunies dans le tableau 2.

Le site que nous supposons le plus ancien (avant 395) est Voncq, avec à peine 16 % de monnaies italiennes (SALVS REIPVBLICAE). Le plus récent serait Éprave (qui débute après 445, date fournie par une monnaie récoltée dans la tombe la plus ancienne de la garnison), où nous observons plus de 44 % de *Salus*. Les intermédiaires bien datés sont Dourbes, après 408-420 (30 %), Vireux, après 425/435 (37 %) et Reims (chantier du tramway, US 3055), après 450 (33 %).

On peut ainsi mettre en évidence (fig. 4) des apports constants de petite monnaie en provenance d'Italie tout au long de la première moitié du v^e siècle, et sans doute encore plus tard (500/530 ?). S'agit-il d'envois de l'État romain vers la Gaule, où l'administration fiscale continue de fonctionner jusque vers 450, ou d'un autre phénomène ? L'étude des trésors italiens et balkaniques des années 420-460 montre le dédain des thésauriseurs pour les *aes* 4 au profit des pièces plus lourdes (*aes* 3) (DOYEN, 2008, p. 323). Il semble donc que la Gaule a reçu pendant plusieurs décennies, peut-être massivement, un numéraire de petite valeur pour lequel les Italiens n'avaient guère d'intérêt après 418. Les *aes* 4 semblent avoir été triés un par un dans la Péninsule et envoyés de manière groupée dans nos régions. Quelques exemplaires largement postérieurs à 402 ont toutefois échappé à cette sélection, par exemple à Cologne (FMRD VI/1, 1012/4/81) ou à Bliesbruck (GRICOURT *et alii*, 2009, n° 5398). D'autres apports spécifiques, liés sans doute à des individus plutôt qu'à une volonté politique, peuvent être mis en évidence, comme ce petit dépôt prétendument de Cologne et s'achevant par vingt-trois bronzes orientaux de Théodose II émis entre 402 et 408 (FMRD, VI/1, 1012/6/1).

Les *aes* 4 gaulois

La répartition par atelier des *aes* 4 issus des officines de Gaule (Trèves, Lyon et Arles) est loin d'être homogène dans la zone étudiée (tabl. 3). En effet, le grand centre impérial que constitue Trèves est généralement concurrencé par le numéraire méridional émis en Arles et, dans une moindre mesure, à Lyon. La capitale de la *Belgica II*, Reims, reçoit essentiellement d'Arles son numéraire de bronze, avec plus de 78 %. La fortification de Vireux, à la frontière nord de la province, semble alimentée par le même circuit que Reims. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande, tout proche (8 km) et parfaitement contemporain, est en revanche inféodé à Trèves. Curieusement, la fortification de Dourbes, située à la même distance, semble montrer la présence d'un détachement payé par

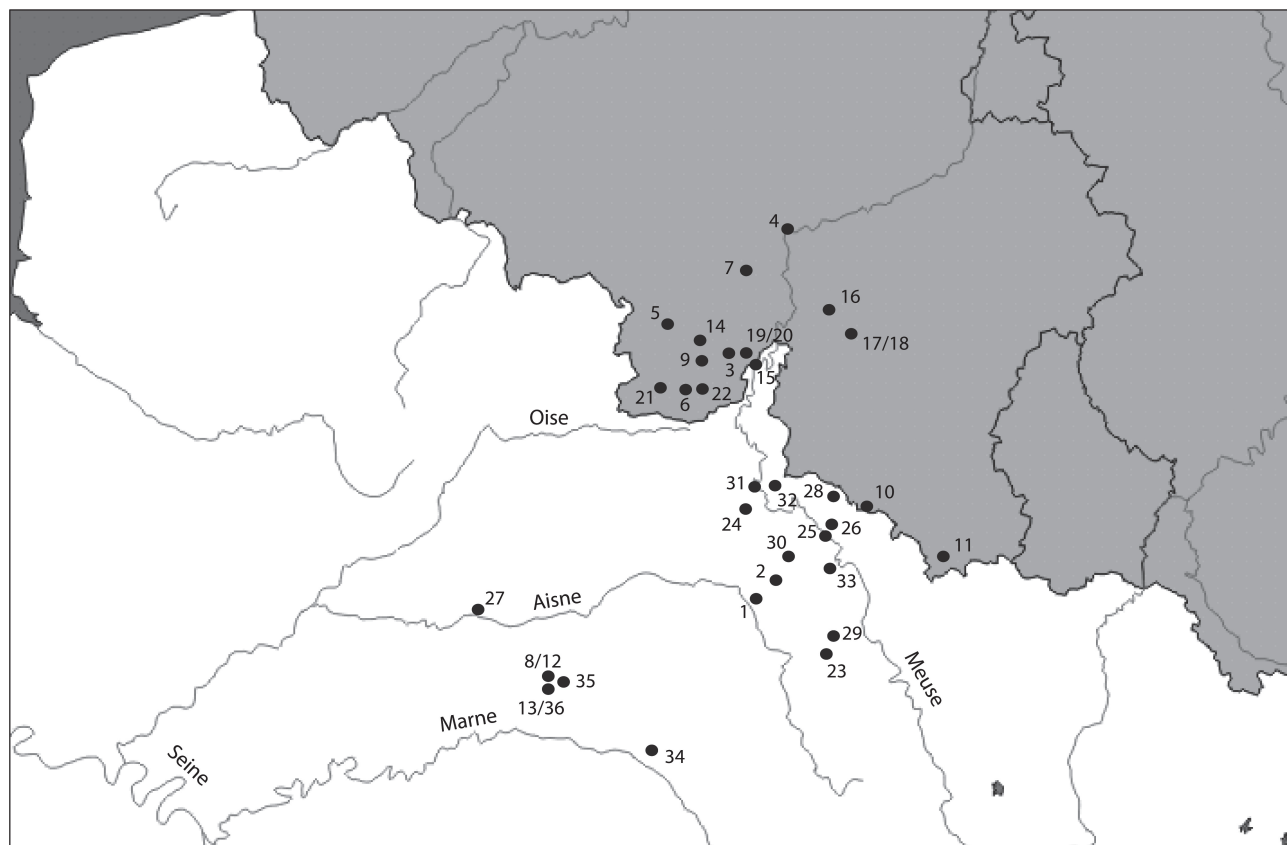


Fig. 3. Carte des sites de la moyenne vallée de la Meuse ayant livré du numéraire de bronze de la période 388-402 (la numérotation est celle du tableau 2).

un circuit différent des deux autres. Nous avons avancé que la garnison, peut-être constituée d'une milice locale, était financée par le pouvoir local plutôt que par l'État (DOYEN, 2009, p. 75).

Les aes 4 italiens

Concernant les productions italiennes, de fabrication souvent négligée, les données quantitatives utilisables (tabl. 4) sont peu abondantes, étant donné la présence de nombreux exemplaires qui ne peuvent être répartis entre Rome et Aquilée. Il est toutefois possible qu'une évolution de l'impact d'Aquilée soit perceptible : deux des sites les plus récents, ceux de Vireux et de Reims, ne laissent respectivement que 45 et 14 % à Rome. Voncq, en revanche, présente un nombre d'exemplaires beaucoup trop faible pour être probant ; le *ratio* Gaule/Italie n'y est du reste certainement pas en faveur d'une date basse, bien au contraire. Les recherches ultérieures devront montrer si l'apport d'Aquilée augmente effectivement au fil du temps.

5. VERS UN MODÈLE INTERPRÉTATIF

Deux modèles justifiant cette répartition peuvent être avancés.

Le premier, classique, attribuerait au seul État l'expédition dans les anciennes provinces septentrionales de petites monnaies accompagnant des envois groupés de *solidi*, émis à Milan d'abord puis à Ravenne après 408, très fréquents en Gaule septentrionale (MARTIN, 2010, p. 28, carte fig. 10).

L'autre théorie, beaucoup plus séduisante, se fonde sur des sources orientales (*P. Oxy.* XLVIII, 3401 : CARRIÉ, 2003, p. 187) qui nous montrent l'achat d'or chez des changeurs par des agents du fisc agissant pour des propriétaires terriens soumis aux prélèvements fiscaux payables en *solidi*. Ces derniers profitent sans doute d'un cours non officiel favorable à l'achat de monnaies d'or destinées à payer des taxes récurrentes : chrysargyre, or coronaire, *aurum oblativium*, etc. Nous avons résumé le système de prélèvement et de redistribution des richesses dans l'organigramme fig. 5.

N°	SITES	tpq	VIC	lmit.	%	SAL	lmit.	%	div.	TOT.
1	Voncq village	?	13	3	84,21	3	-	15,79	1	20
2	Mont-Dieu	?	14	1	78,95	4	-	21,05	3	22
3	Matagne-la-Petite (temple)	?	25	-	78,12	5	2	21,87	-	32
4	Namur – Sambre	400 →	26	-	76,47	8 ¹	-	23,53	-	34
5	Pry	400-500	142 ²	1	76,06	45	-	23,94	-	188
6	Nismes Roche Trouée	Vers 450	9	-	75,00	3	-	25,00	-	12
7	Falaën – Montaigle	Vers 450	91	2	72,09	36	-	27,91	9	138
8	Reims	→ 530	33	5	70,37	15	1	29,63	7	61
9	Dourbes Roche-à-Lomme	415-420	537	41	70,32	231 ³	13	29,68	2	824
10	Florenville-Chameleux	?	73	7	68,96	36	-	31,03	3	119
11	Château-Renaud	?	426	-	68,93	187	5	31,07	-	618
12	Reims US 3055	450-500	8	-	66,67	4	-	33,33	1	13
13	Bezannes structure 26	?	26	-	65,00	14	-	35,00	2	42
14	Matagne-la-Gde (temple)	?	61	-	64,89	31	2	35,11	1	95
15	Vireux (fortification)	443/4-450	78	6	63,16	43	6	36,84	22	155
16	Furfooz Hauterence	425-455	7	1	61,54	5	-	38,46	-	13
17	Éprave Tienne al Rotche	445-455	6	-	60,00	4	-	40,00	-	10
18	Éprave (fortification)	445-455	34	-	55,74	24	3	44,26	-	61
19	Matagne-la-Pte St-Hilaire	?	-	-	-	2	-	-	-	2
20	Matagne-la-Pte Murets	?	-	-	-	1	-	-	-	1
21	Pesche	?	1	-	-	1	-	-	-	2
22	Nismes « Grandchamp »	?	-	1	-	-	-	-	-	1
23	Châtel-Chéhéry	?	-	-	-	1	-	-	-	1
24	St-Pierre-sur-Vence	?	-	1	-	-	-	-	-	1
25	Mouzon, Abbatiale	?	1	-	-	-	-	-	1	2
26	Mouzon, Flavier (temple)	?	1	2	-	-	-	-	-	3
27	Condé-sur-Aisne	?	1	-	-	-	-	-	-	1
28	Escombe-et-le-Chesnois	?	1	-	-	-	-	-	-	1
29	Fléville	?	1	1	-	-	-	-	-	2
30	Stonne	?	6	-	-	-	-	-	-	6
31	Villers-Semeuse	?	3	-	-	1	-	-	-	4
32	Ville-sur-Lumes	Vers 395	2	-	-	1	-	-	-	3
33	Létanne « Vincy »	?	3	-	-	2	-	-	1	6
34	Dampierre-sur-Moivre	?	-	-	-	1	-	-	-	1
35	Sillery	?	3	-	-	2	-	-	-	5
36	Bezannes divers	?	3	-	-	3	-	-	-	6
	TOTAL	-	1635	72	64,66	713	32	30,34	53	2505
	Ménétru-le-Vignoble	420-560	58	9	55,37	51	3	44,63	-	121

Tabl. 2. Les données régionales (état au 30/6/2011).

Note 1 : Dont 1 aes 3 Gloria Romanorum. 2 : Dont 1 Eugène Spes Romanorum. 3 : Dont ½ aes 3 de 383-392.

VIC = VICTORIA AVGG(G) ; SAL = SALVS REIPUBLICAE ; div. = 388-402, types indéterminés.

Les % sont calculés sur les seuls types identifiés (soit 1389 ex.).

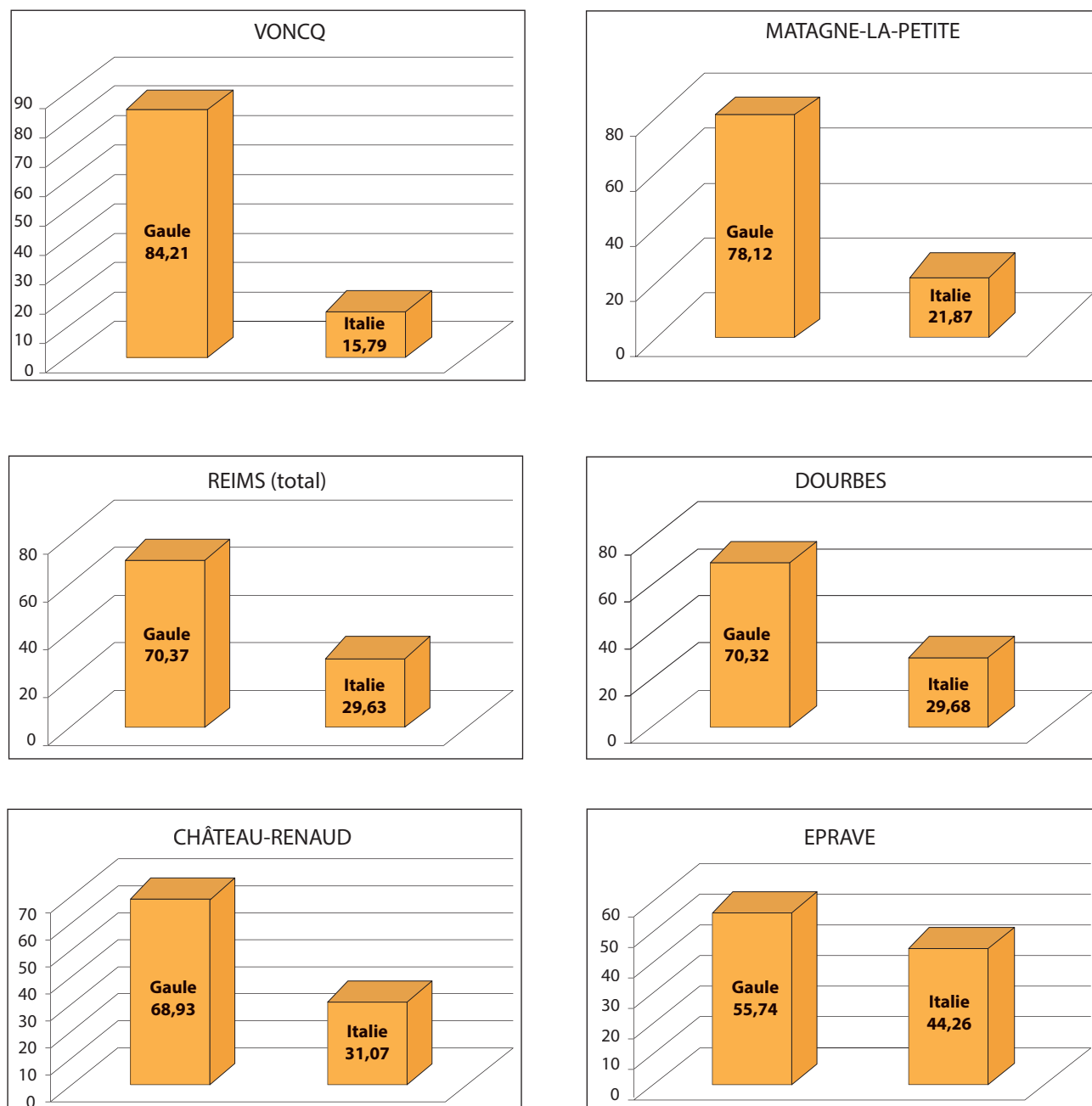


Fig. 4. Histogrammes des principaux sites, classés en ordre chronologique, montrant le développement constant du numéraire italien (les données sont celles du tableau 2).

De façon pratique, comment décrire le système (fig. 6) ?

En Italie du Nord, Vénétie, Istrie, voire Pannonie, la population dispose d'*aes* 3 et d'*aes* 4, mais seuls les premiers sont conservés aux fins de thésaurisation. Cette population cherche donc à se débarrasser des seconds, via par exemple les redevances aux grands propriétaires fonciers. Ces derniers rentrent donc, bon gré mal gré, des quantités considérables de menue monnaie, alors que l'État leur réclame de l'or pour toutes les formes

de taxation auxquelles ils sont soumis. Le passage quasi obligatoire chez des changeurs leur procure des *solidi* à un cours fixé par la loi de l'offre et la demande, sans doute plus favorable qu'un cours légal. Mais les changeurs se retrouvent ensuite devant des masses considérables d'*aes* 4 : 100 *solidi* représentent, au taux légal, 922 kg de bronze, sans doute plus d'une tonne au tarif effectivement pratiqué. Qu'en faire, puisque les Italiens ne manifestent aucun intérêt pour cette dénomination ? Un marché important existe au nord des Alpes, région fort prospère

N°	SITES	TR	%	LD	%	AR	%	Tot.
1	Éprave	4	40,00	3	30,00	3	30,00	10
2	Chameleux	3	30,00	4	40,00	3	30,00	10
3	Matagne-la-Grande	13	40,63	8	25,00	11	34,38	32
4	Falaën-Montaigle	6	31,58	6	31,58	7	36,84	19
5	Voncq	1	20,00	2	40,00	2	40,00	5
6	Château-Renaud	33	28,4	27,59	51	43,97	116	
7	Matagne-la-Petite	6	46,1	1	7,69	6	46,15	13
8	Namur	2	13,33	6	40,00	7	46,67	15
9	Dourbes	29	21,32	41	30,15	66	48,53	136
10	Vireux	5	14,71	9	26,47	20	58,82	34
11	Reims	1	7,14	2	14,29	11	78,57	14

Tabl. 3. Les aes 4 gaulois.

N°	SITES	Aq	%	Rm	%	Tot.
1	Chameleux	1	25,00	3	75,00	4
2	Matagne-la-Grande	3	30,00	7	70,00	10
3	Falaën-Montaigle	2	33,33	4	66,66	6
4	Château-Renaud	17	37,78	28	62,22	45
5	Éprave	3	50,00	3	50,00	6
6	Dourbes	25	52,08	23	47,92	48
7	Vireux	11	55,00	945,00	30	
8	Voncq	2	66,67	1	33,33	3
9	Reims	6	85,71	1	14,29	7
10	Matagne-la-Petite	-	-	3	-	3
11	Namur	1	-	-	-	1

Tabl. 4. Les aes 4 italiens.

mais dont la circulation monétaire est handicapée par l'absence de petit numéraire. Rien de plus simple que d'acheminer par voie terrestre d'abord, puis fluviale, ces encombrantes petites pièces. Les Égyptiens transportent en permanence de telles monnaies dans des jarres : deux récipients pour une quinzaine de kg dans *P. Oxy.* XXXIV, 2729 ; un montant d'un milliard cinq cents millions de deniers de compte, soit 75.000 *aes* 2 pesant 408 kg, pour un banal remboursement d'une fourniture en blé (*P. Oxy.* XLVIII, 3396).

On relève la présence, chez les Rèmes, de très grands propriétaires fonciers dans les années 440-450 ; les trouvailles de *solidi* isolés sont loin d'être exceptionnelles, comme le montre le tableau 5.

Le testament de l'évêque Remi, par exemple, né dans le Soissonnais en 437 et héritier d'une riche famille patricienne, fournit un compte assez précis des propriétés terriennes et du personnel servile encore attaché à

sa personne. Ce texte, préservé par Flodoard dans son *Histoire de l'église de Rheims* (éd. M. Guizot, 1824, p. 62-79), montre que le prélat disposait de ressources en or assez considérables. Si l'on s'en tient à son seul « compte courant », il disperse 178 *solidi* à des œuvres diverses ou à des particuliers méritants. Viennent s'y ajouter un vase d'or de 10 livres (736 *solidi*) et trois d'argent, totalisant 46 livres de métal blanc, soit 284 *solidi*. Ce total de 1198 pièces d'or n'est rien en face d'un domaine parmi d'autres, celui d'Épernay, que Remi avoue avoir payé 5000 livres d'argent, soit 30.682 *solidi* ! Ce ne sont évidemment pas les innombrables « colons » travaillant sur ses terres qui lui ont procuré directement ces sommes (décrites toujours en sous d'or, et non en *tremisses*) : une transformation d'une partie au moins des revenus (on ignore la part des transactions « en nature ») du bronze vers l'or a été nécessaire. Et ce bronze se retrouve effectivement sur de très nombreux sites occupés après 450, voire 500, dont Reims.

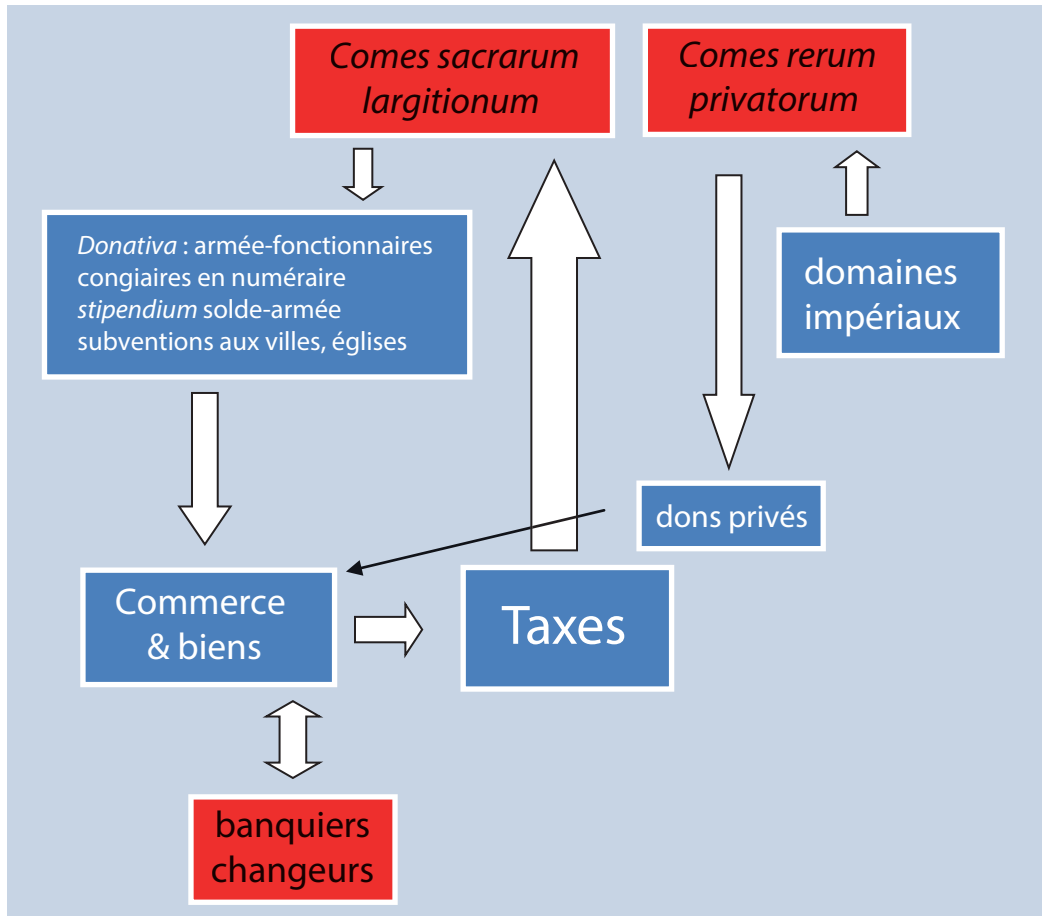


Fig. 5. Organigramme schématique du système de prélèvement fiscal à la fin de l'Empire.

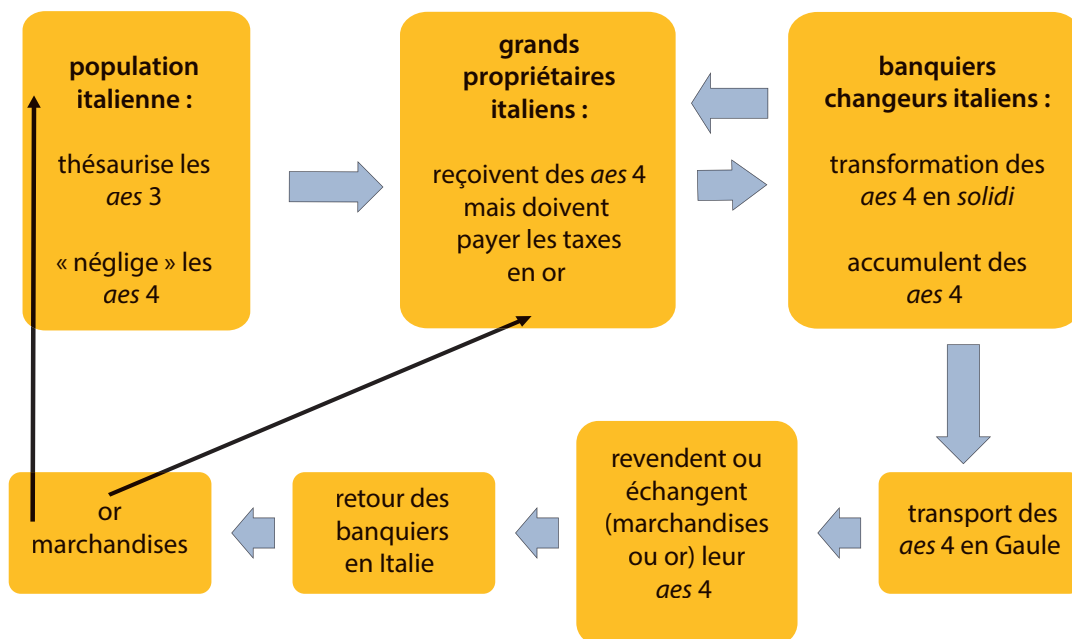


Fig. 6. Modèle schématique pouvant expliquer la diffusion des *aes 4* en Gaule du Nord entre 395 et 430/450.

N°	SITES	Empereur	Dénom.	Références
1	Nismes (B.)	Anastase	<i>Solidus</i>	DOYEN, 1992, p. 99, n° 9
2	Vireux-Molhain (08)	Honorius	<i>Solidus</i>	C-L 1344 = L-P 8.486.1
3	Joigny-sur-Meuse (08)	Zénon	<i>Solidus</i>	C-L 1345 = L-P 8.237.1
4	Charleville-Mézières (08)	Zénon	<i>Tremissis</i>	C-L 1346 = L-P 8.105.1
5	Seuil (08)	Zénon	<i>Av</i>	C-L, p. 420, n° 3 = L-P 8.146.1
6	Floing (08)	Justinien I	<i>Solidus</i>	L-P, 8.174.1
7	Parny-Resson (08)	Justinien I	<i>AV</i>	L-P 8.337.1
8	Clermont-les-Fermes (02)	Zénon	<i>AV</i>	L-P 2.200.1
9	Queudes (51)	Honorius	<i>Solidus</i>	C-L 1368 = L-P 51.451.1 = CAG 51/1 451/ 0016
10	Châlons-en-Champagne (51)	Honorius	<i>AV</i>	C-L 1369 = L-P 51.108.1 = CAG 51/1 108/15*
11	Flavigny (51)	Zénon	<i>Tremissis</i>	C-L 1370 = L-P. 51.251.1
12	Breuil (51)	Anastase	<i>Solidus ?</i>	L-P. 51.861. 1 = CAG R1/1 086
13	Bouvancourt (51)	Anastase	<i>AV</i>	CAG 51/1 077/0002
14	Hermonville (51)	Justinien I	<i>AV</i>	L-P 51.291.1
15	Oyes (51)	Justinien I	<i>AV</i>	L-P 51.421.1

Tabl. 5. *L'or (395 - 565) chez les Rèmes. C-L = CALLU, LORIOT, 1990 ; L-P = LAFAURIE, PILET-LEMIÈRE, 2003. Les imitations aux noms d'Anastase et Justinien n'ont pas été prises en compte.*

De tout ceci, il nous semble qu'un modèle du type proposé plus haut peut expliquer l'arrivée régulière en Gaule d'*aes* 4 revendus par des banquiers italiens inondés de petite monnaie rentrée dans leur caisse lors de la vente d'or dans le nord de la Péninsule. Les données quantitatives nous donnent à penser que ces changeurs se trouvaient à Aquilée ou à proximité, plutôt qu'à Rome, mal représentée dans nos décomptes statistiques.

6. CONCLUSIONS

Vers 400, l'Empire compte 184.000 *limitanei* placés aux frontières d'Asie, contre seulement 17.500 entre le Haut-Rhin et l'océan, et 23.500 en Bretagne (JONES, 1964, III, p. 380 ; DEMOUGEOT, 1979, p. 181-182). Dès cette date, l'administration a donc renoncé à défendre le nord de la Gaule. Notons cependant que la période d'insécurité véritable est limitée dans l'espace comme dans le temps. Les « grandes invasions » germaniques se développent entre 406 et 429, les déplacements hunniques de 440 à 452.

Après le retrait progressif des troupes de Gaule afin de protéger l'Italie, seule demeure en place l'administration, essentiellement fiscale, sous le contrôle théorique de l'empereur. Mais nous avons peu d'informations sur le passage progressif des ressources fiscales aux « rois barbares » qui, au départ, sont avant tout de hauts fonctionnaires romains. Pour prélever les taxes, la monnaie est indispensable, et depuis longtemps seul l'or est accepté.

Il est toutefois clair que l'État se désintéresse de fournir aux régions septentrionales des petites coupures indispensables pour faire tourner la machine économique. L'atelier de Trèves frappe de l'argent jusque dans les années 455, mais ne produit pas d'*aes*. Dans notre région, Reims commence vers 535/539 ses émissions de *solidi* au nom de Justinien I, à l'initiative de Théodebert (CRINON, 2003, p. 87, n° 5). Quelle que soit l'époque, frapper de la petite monnaie coûte plus à l'État qu'elle ne rapporte. L'administration s'est donc désintéressée du problème, tout comme sous Auguste, Claude ou Néron (DOYEN, 2007, p. 120-124 et 143-148).

Des particuliers, des banquiers italiens selon toute vraisemblance, ont donc alimenté en *aes* 4 la Gaule du Nord, directement ou indirectement. Deux axes ont été utilisés : les Alpes et le Rhin pour le numéraire venant du nord de l'Adriatique, avec sans doute Aquilée comme point de départ. C'est la route qui semble apporter le numéraire dans la moyenne vallée de la Meuse. L'autre axe serait méridional : Marseille et le Rhône diffuseraient le monnayage de bronze venant de Rome, dont les productions stagnent dans le Midi et ne parviennent que difficilement dans les provinces septentrionales.

Addendum

Depuis la rédaction de ce texte (30/06/2011), les données quantitatives ont évolué et plusieurs articles traitant de ce sujet, mais abordé sous des angles différents, ont été publiés (DOYEN, 2011, 2013 ; DOYEN, LELARGE, 2014).

BIBLIOGRAPHIE

- BRENOT Cl., 2003, « Le bronze du v^e siècle à la lumière de quelques sites provençaux », *Revue numismatique*, p. 41-56.
- CALLU J.-P., LORIOU X., 1990, *L'or monnayé II. La dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire*, Paris, 591 p. (*Cahiers Ernest-Babelon*, 3).
- CARRIÉ J.-M., 2003, « Aspects concrets de la vie monétaire en Province », *Revue numismatique*, p. 175-203.
- CRINON P., 2003, « Reims (Marne, France) : corpus des monnaies mérovingiennes (*civitas, pagus, vicus Sancti Remidii, ecclesia*) », *Revue belge de Numismatique*, CXLIX, p. 59-150 et pl. VIII-XII.
- DEMOUGEOT É., 1979, *La formation de l'Europe et les invasions barbares. 2. De l'avènement de Dioclétien (284) à l'occupation germanique de l'Empire romain d'Occident (début du v^e siècle)*, Paris, Aubier, 2 vol.
- DOYEN J.-M., 1992, *Le refuge romain tardif et protomérovingien de la 'Roche Trouée' à Nismes : recherches sur l'occupation du sol au v^e siècle dans la vallée du Viroin*, Bruxelles, Amphora, 116 p. (*Publ. Amphora*, XIII).
- DOYEN J.-M., 2007, *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain : recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, Reims, Soc. archéologique champenoise, 624 p. (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, t. 100, n^o 2-4 - *Archéologie urbaine à Reims*, 7).
- DOYEN J.-M., 2008, *Gallia Belgica, Germania Inferior & Moesia Superior : trésors monétaires anciens et nouveaux (II^e-V^e siècles)*, Wetteren, Cultura, 396 p. (*Moneta*, 81).
- DOYEN J.-M., 2009, « Les monnaies », in : CATTELAÏN P., PARIDAENS N. dir., *Le sanctuaire tardo-romain du 'Bois des Noël' à Matagne-la-Grande : nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*, Bruxelles - Treignes (*Études d'archéologie*, 2 - *Artefacts*, 12).
- DOYEN J.-M., 2011, « Les monnaies de Ménétru-le-Vignoble (420-530) et la fin de la circulation des bronzes théodosiens au nord des Alpes », in : BILLOIN D., GANDEL Ph. dir., « Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *R.A.E.*, t. 60, p. 365-376.
- DOYEN J.-M., 2013, « Salus Reipublicae : modelling the monetary supply in the Middle Meuse valley between 390 and 480 C.E. », in : JACOBS I. ed., *Production and Prosperity in the Theodosian Age*, Leuven, p. 127-144.
- DOYEN J.-M., LELARGE S., 2014, « La circulation monétaire sous les Valentinien et les Théodosiens (364-vers 420 apr. J.-C.) dans le nord-ouest de la Gaule : l'apport des fouilles de la Rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France) », *The Journal of Archaeological Numismatics*, 3, p. 89-262.
- FMRD = NÜBER E., 1984, *Die Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland. Abteilung VI. Nordrhein-Westfalen. Band 1,1. Stadt Köln*, Berlin, 689 p.
- GRICOURT D., NAUMANN J., SCHAUB J., sous la dir. de M. AMANDRY, 2009, *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle) : fouilles 1978-1998*, Paris, éd. Errance, 807 p. (*BLESA*, 5).
- JONES A.H.M., 1964, *The later Roman Empire, 284-602 : a social economic and administrative survey*, Oxford, B. Blackwell, 3 vol.
- LAFAURIE J., PILET-LEMIÈRE J., 2003, *Monnaies du haut Moyen Âge découvertes en France (v^e-viii^e siècle)*, Paris, CNRS éd., 457 p. (*Cahiers Ernest-Babelon*, 8).
- LALLEMAND J., 1983, « Belgian finds of late fourth-century Roman bronze », in : BROOKE C.N.L. et alii éd., *Studies in Numismatic method presented to Philip Grierson*, Cambridge, p. 75-94.
- MARTIN M. 2010, « Edelmetallhorte und -münzen des 5. Jahrhunderts in Nordgallien und beiderseits des Niederrheins als Zeugnisse der frühfränkischen Geschichte », *Xantener Berichte*, 15, p. 1-50.

